



École Rose-des-Vents

4315, rue Beaubien Est
Montréal (Québec) H1T 1S8
Téléphone : (514) 596-6900
Télécopieur : (514) 596-6901

Procès-verbal Assemblée générale de l'école Rose-des-Vents Le 2 juin 2010

C'est sous le thème **Festival de jazz** que l'assemblée débute à 19 h 30. 40 personnes assistent au Festival de jazz et représentent 40 familles.

1. Mot de bienvenue

La directrice Hélène Éthier souhaite la bienvenue à tous et laisse la parole à Marie-Josée Lapointe qui souhaite également la bienvenue à tous les parents présents et remercie le Band des parents pour la prestation.

2. Choix d'un(e) secrétaire et d'un(e) président(e) d'assemblée

Secrétaire : Mélanie Bordeleau
Présidente de l'assemblée : Marie-Josée Lapointe

Proposé par : Nancy Mercier
Appuyé par : Sébastien Ross
Adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel quel, aucune demande d'ajout n'est présentée.

Proposé par : Rose-Anne Cantin
Appuyé par : Valérie Gaudet
Adopté à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du compte-rendu de l'assemblée générale du 23 septembre 2009

Le compte-rendu du 23 septembre dernier est lu et adopté sans modification.

Proposé par : Nathalie Allard
Appuyé par : Nathalie Fontaine
Adopté à l'unanimité.

5. Bilans de l'année et prospectives 2010-2011

En introduction, Marie-Josée Lapointe explique à l'assemblée les objectifs du bilan de l'année et des prospectives et laisse ensuite la parole à Hélène Éthier pour la présentation du bilan et des prospectives.

5.1. Direction

Hélène Éthier aborde les points suivants :

Organisation scolaire 2010-2011

- En 2010-2011, l'école accueillera une classe de maternelle, 3 classes de 1^{ère}-2^e-3^e années, 2 classes de 3^e-4^e années, une classe de 4^e-5^e-6^e années et une classes de 5^e-6^e années.
- Les enseignantes Manon Bélanger et Claudia Aubry seront de retour en septembre.
- Le poste de musique retournera à l'affichage.
- Le poste de Frédéric Lebel, enseignant en éducation physique, est un poste permanent. Donc, ce poste ne sera pas affiché.

Services aux élèves et soutien pédagogique

- Chantal Bergeron, orthopédagogue, occupera un poste de 5 jours.
- Une nouvelle psychoéducatrice sera embauchée. Élyse Robichaud quittera son poste de conseillère pédagogique. Cette dernière a décidé de relever de nouveaux défis dans un poste en enseignement. La directrice tient à la remercier pour son excellent travail et lui souhaite bonne chance.

Horaire

Des modifications seront apportées à l'horaire à compter du mois de septembre. Cette décision découle du constat qu'en fin de journée les enfants sont très fatigués. Il a donc été décidé de commencer les classes 10 minutes plus tôt et terminer ainsi 10 minutes plus tôt. Après la mise en place de ce nouvel horaire, l'équipe-école évaluera les répercussions.

Certains parents font connaître leur mécontentement quant à cette décision, car ils auraient souhaité être consultés à cet effet.

Gilles Sauvé termine en mentionnant que lorsqu'il y a des changements apportés au sein de l'école, il faut comprendre que le service de garde est touché. C'est pourquoi il aurait souhaité que l'équipe du service de garde soit davantage consultée concernant le changement à l'horaire.

Bianca Thuot suggère que les parents soient consultés ultérieurement pour connaître leur réalité quotidienne et leurs observations.

Il est proposé qu'un comité consultatif sur l'horaire composé de parents, enseignants et éducateurs soit formé en 2010-2011 pour donner son avis sur les modifications à apporter à l'horaire.

Proposé par : Gilles Sauvé

Appuyé par : Christine Verhas-Breyne

Activités et projets

Plusieurs projets et activités ont eu lieu cette année à l'école : Mont Saint-Hilaire, L'école et les arts, Vélothon, Lecturothon, etc. Les enfants ont beaucoup bougé cette année.

Budget

Hélène Éthier rappelle qu'à la demande du MELS, un nouveau périmètre comptable a été mis en place l'année dernière. C'est une nouvelle façon de faire qui n'est pas sans répercussions sur le budget de l'école. Cette dernière explique sommairement le budget.

Le changement des 14 secrétaires et les congés de maladie ont eu des répercussions importantes sur le budget. La directrice affirme toutefois que le Réseau Centre de la CSDM devrait donner un coup de main

pour éponger les montants du déficit. Il faut toutefois mentionner que dans le budget présenté aux parents n'apparaissent pas les salaires des enseignants.

Madame Éthier brosse un tableau sommaire des différents fonds de l'école et donne des précisions sur les chiffres présentés. Elle informe les membres de l'assemblée que le fonds 4 sera abordé un peu plus tard au cours de l'assemblée par Marie-Josée Lapointe.

Fonds de la cour d'école

Il restait un montant de 16 900\$ dans le fonds de la cour d'école. Il a été décidé d'aménager des bandes, d'inspecter les drains et de faire l'achat d'un filet pour diviser la cour de l'école de celle de la résidence des personnes âgées.

Le budget du service de garde

Cette année, le budget du service de garde connaîtra un déficit important. Un déficit de 15 000\$ est prévu. Gilles Sauvé explique le fonctionnement du service de garde pour mieux comprendre le déficit. D'abord, il faut mentionner que le service de garde s'autofinance entièrement.

Autrefois, le budget du service de garde de l'école était plus facile à gérer en raison de la possibilité de transférer les surplus existants à l'année suivante, ce qui permettait une meilleure flexibilité. Or, le remaniement des normes comptables exigé par le MELS l'année dernière a entraîné la disparition des surplus.

Le déficit s'explique en grande partie par la diminution du nombre d'enfants inscrits par rapport aux projections qui avaient été faites en juin 2009. Il est important de mentionner que pour être considéré comme étant inscrit à temps plein, un enfant doit être inscrit 3 fois par semaine à raison de deux blocs par jour. Le nombre d'enfants inscrits en date du mois de juin 2009 obligeait le service de garde à ouvrir 7 postes d'éducatrice. Or, le nombre réel d'enfants inscrits s'est vu diminué. En date du 30 septembre 2009, uniquement 121 enfants étaient inscrits. Il y avait donc un poste d'éducatrice en trop. Il faut savoir qu'une fois engagée, il n'est pas possible d'abolir un poste avant le 4 juin 2010.

L'école est donc tenue d'absorber le déficit actuel du service de garde, car elle ne peut être aidée à cet effet par le Réseau Centre en raison de l'autofinancement de ce type de service. Cette année, la direction a décidé de ne pas abolir le poste de l'éducatrice en trop début juin pour assurer une certaine qualité du travail et veiller au bien-être des enfants. Hélène Éthier fait toutefois savoir que si la situation reste la même l'année prochaine, la direction sera obligée de revoir le budget en procédant à des compressions, telles que couper les repas chauds, diminuer le budget alloué dans les groupes, augmenter les ratios, etc. Plusieurs scénarios sont à envisager dans une telle situation.

Plusieurs parents présents à l'assemblée déplorent que les ressources humaines de l'école doivent écopier des changements obligés par le MELS. Il semble que le problème qu'éprouve le service de garde actuellement est davantage un problème dû au système.

L'école Rose-des-Vents se trouve davantage touchée par cette façon de faire étant donné qu'il s'agit d'une petite école. Les petites écoles sont davantage importunées par cette nouvelle façon de faire beaucoup plus que les écoles qui comptent un nombre important d'élèves.

Nathalie Fontaine informe l'assemblée que beaucoup de travail a été fait par ses collègues éducatrices qui ont dû jouer d'un maigre budget pour leur programmation. Elle ajoute que la conjoncture au sein du service de garde a fait en sorte que l'année a été très difficile et que le moral des éducatrices a été affecté.

À venir

Hélène Ethier informe également l'assemblée que le gymnase sera refait cet été et remercie Jean-Denis Dufort pour son appui. Les bouches d'aération et de ventilation ont été également nettoyées.

Pour la prochaine année scolaire, la directrice informe l'assemblée qu'elle souhaite faire rayonner l'école en démontrant qu'il s'agit d'une école moderne, innovatrice et utilisant les technologies de l'information.

Remerciements

La directrice tient à souligner le travail remarquable de l'équipe-école et tous les professionnels et les en remercie. Elle remercie également madame Danielle Lane (éducatrice), mesdames Kim Lavigne et Marie-Josée Latour (enseignantes) qui ont fait un excellent travail au sein de l'école et qui nous quitteront.

Elle profite du moment pour informer l'assemblée que depuis quelque temps déjà, une nouvelle secrétaire est en fonction à l'école. Il s'agit de madame Christiane Jean-Louis qui fait un excellent travail. Cette dernière a d'ailleurs décidé d'occuper dorénavant ce même poste à l'école.

Madame Éthier remercie également les parents qui s'impliquent au sein de l'école, le conseil d'établissement ainsi que Marie-Josée la présidente.

Dévoilement du montant du Lecturothon

Hélène Éthier fait le dévoilement du montant amassé lors du Lecturothon. Les élèves de l'école ont amassé un montant total de 8688,75\$. Un montant de 1 000\$ est ajouté par monsieur le commissaire Pauzé.

Madame Éthier explique que les sommes amassées pour les tableaux interactifs permettront l'achat de deux ou trois pour l'année prochaine. Le coût dépendra de la technologie choisie, car il en existe plusieurs. Il ne reste qu'à faire un choix à cet effet.

5.2 Conseil d'établissement

Marie-Josée Lapointe remercie d'abord les membres du conseil d'établissement pour leur travail cette année et présente chacun d'eux. Elle remercie également la directrice pour son travail accompli durant cette année difficile.

Budget des fonds 4 et 9

Madame Lapointe aborde brièvement les répercussions du nouveau périmètre comptable. Elle rappelle à l'assemblée que les fonds 4 et 9 sont gérés par le conseil d'établissement et en fait la définition.

Le fonds 4 sert à comptabiliser tous les dons reçus. Il sert entre autres à enregistrer les dépenses d'une campagne de financement de même que les revenus tirés de cette initiative. Ces sommes sont protégées et ne peuvent être récupérées par le MELS. Ainsi, au 30 juin de chaque année, le solde du fonds 4 est reporté à l'année suivante.

Le fonds 9 sert quant à lui à enregistrer des dépenses pour des activités extrascolaires qui sont financées par des revenus enregistrés au fonds 4. Au 30 juin de chaque année, le solde du fonds 9 est inclus au calcul du surplus ou du déficit de l'école et, contrairement au solde du fonds 4, ne peut être reporté à l'année suivante.

Madame Lapointe explique à l'assemblée que le conseil d'établissement a été très préoccupé cette année par la reprise des surplus du fonds 9. Or, une bonne gestion réalisée par la direction a permis d'atteindre l'objectif qui était de mettre les finances de ce fonds à zéro.

Cette dernière ajoute que la subvention de l'opération solidarité et de l'École montréalaise dont jouit notre école va encore un peu diminuer cette année.

Elle termine en faisant part qu'un surplus au fonds 4 de 1600 \$ est estimé pour la fin de l'année. À ce montant, il faut ajouter les profits de la Féria qui aura lieu dans les prochains jours. Ce qui laisse croire que ce surplus du fonds 4 permettra d'assurer une partie des budgets-classes de l'année prochaine.

Enfin, un montant de 1 000\$ a été remis par le commissaire pour l'achat des tableaux interactifs, et environ 800 \$ proviendront des ventes du commerce équitable.

Service de garde

Marie-Josée Lapointe rappelle la situation budgétaire précaire du service de garde qui provient du changement des normes comptables.

Étant donné que nous tenons tous à maintenir autant l'excellente qualité du service de garde et de ses éducatrices, que le réchauffement des dîners et des diverses activités offertes, Madame Lapointe soutient que tous et chacun doivent collaborer. Elle dit être consciente que les parents paient déjà pour ce service, mais pour maintenir la qualité il semble que nous devons en faire plus.

L'initiative de demander un montant de 0.50\$ par jour pour le réchauffement des dîners a été également explorée. Or, cela va à l'encontre de certains politiques.

Le conseil d'établissement a eu aussi comme idée de gérer les budgets de groupe du service de garde au même titre que les budgets de classe, ou de contribuer à l'achat du matériel du service de garde en fonction du budget disponible.

En ce qui a trait aux modifications apportées aux normes comptables et toutes les conséquences sur la qualité de vie de l'école Rose-des-vents, il est proposé de faire une action vers les instances pour faire connaître notre mécontentement.

Autoévaluation

Marie-Josée Lapointe remercie les 46 répondants de l'autoévaluation. Elle ajoute que les résultats seront présentés dans la prochaine édition du Lien.

Les objectifs du conseil d'établissement pour l'année prochaine :

Marie-Josée Lapointe présente les trois principaux objectifs du conseil d'établissement :

- Le financement, incluant les moyens à trouver pour soutenir le service de garde
- La mise en œuvre de la structure de participation des parents qu'elle abordera un peu plus tard au cours de l'assemblée
- La rédaction du profil du gestionnaire de l'école Rose-des-Vents.

Profil du gestionnaire

Madame Lapointe informe l'assemblée que chaque année, le conseil d'établissement est appelé à faire connaître ses critères de sélection quant aux personnes qui seront nommées à la direction de l'école par la CSDM.

Le document contient dix compétences plus ou moins adaptées à la gestion scolaire et que chaque membre doit en juger l'importance de 1 à 10.

Compte tenu de l'orientation pédagogique de notre école, de ses valeurs, de sa vision de l'enfant, de la réussite éducative et de la société, le conseil d'établissement considère que le poste de direction de Rose-des-vents nécessite un profil de compétence et d'expérience particulier.

Des discussions ont été entamées à cet effet. Le conseil d'établissement soumettra à la CSDM l'an prochain un document comprenant nos critères de sélection quant aux futures personnes qui seront nommées par la commission scolaire.

5.3 Équipe-école

Cette année, pour faire une rétrospective des activités de l'année sous forme de sketches, l'équipe-école a décidé de simuler une visite au Festival de jazz en explorant plusieurs kiosques. Dans ces kiosques, les éléments suivants sont abordés :

- Présentation des différentes cibles
- Le grand rassemblement des écoles alternatives du 21 mai dernier (visites des Muséums et spectacle de Samajam)
- Le symposium des sciences en avril dernier
- Les événements sportifs (cross-country, randonnée pédestre, sortie Cap Saint-Jacques, Vélothon, sortie au Mont-Royal)
- Etc.

Pour terminer le bilan, sur l'air d'une chanson d'Ariane Moffat, l'équipe-école chante une composition maison qui présente un résumé de l'ensemble des activités et projets vécus cette année.

5.4 Service de garde

Gilles Sauvé et Nathalie Fontaine dressent un bilan des activités de cette année au service de garde. Ils ajoutent qu'il y a eu beaucoup d'enfants inscrits lors des journées pédagogiques contrairement aux années antérieures. Peut-être que cela est dû au fait qu'elles n'avaient pas lieu uniquement les lundis et vendredis.

Ils informent l'assemblée que des éducatrices et des enfants ont participé à un camp qui s'est très bien déroulé. Ils profitent également du moment pour remercier aussi la direction pour son appui ainsi que les enseignantes pour le partage des locaux.

Ils ajoutent que la prochaine journée pédagogique aura lieu le 14 juin. Ce sont les éducatrices qui organiseront cette journée dans les murs de l'école. Une super fête aura également lieu pour la fin de l'année.

5.5 Comités et autres instances de participation

COMITÉ FÉRIA

Militza Jean informe l'assemblée que le comité Féria compte sur les parents pour faire de cette fête un succès le 5 juin prochain. Plusieurs enfants ont participé à l'organisation. Une panoplie d'activités sera au rendez-vous. La ministre Louise Beaudoin sera également présente lors de l'événement. Elle rappelle également que la Féria est organisée dans le but d'amasser des sous pour l'achat des tableaux interactifs.

Autres comités de l'école

Cette année, par souci d'épargner du temps, Nancy Mercier et Violaine Gagnon se sont portées volontaires pour dresser un bilan des différents comités de l'école :

COMITÉ ADMISSION

L'objectif de ce comité est de soutenir la direction dans le processus d'admission. Une cinquantaine de personnes sont venues visiter l'école en septembre dernier. À ce jour, le comité admission a organisé, les portes ouvertes, la soirée d'information obligatoire et a fait une étude préliminaire des dossiers des candidatures. 7 enfants ont été admis en première année et 18 en maternelle. Le comité participe à l'organisation des minis stages qui ont lieu en juin ainsi que l'accueil des parents pour les intégrer. Le comité en est déjà à l'organisation des portes ouvertes pour la prochaine année scolaire, soit l'année 2010-2011.

COMITÉ RÉFLEXION PÉDAGOGIQUE

L'objectif de ce comité est de travailler à offrir aux parents des outils pour l'accompagnement des enfants dans les projets. Ce comité souhaite se rencontrer 3 à 4 fois. Une activité organisée par Monique Goddard est prévue l'année prochaine pour aider les parents et une autre en janvier pour réfléchir à cet effet. Ces activités ont pour objectif de s'adresser autant aux nouveaux parents qu'aux plus anciens. On souhaite qu'un parent de chaque cycle soit présent sur ce comité.

COMITÉ ENVIRONNEMENT

L'objectif de ce comité est de réduire l'empreinte écologique de l'école. Cette année, il a été question de la promotion de la boîte à lunch écolo. La semaine de la réduction des déchets a même eu lieu à l'école. La SODER est venue présenter des conférences sur la récupération des piles. Cette année le comité environnement a bénéficié de plusieurs subventions qui permettent de travailler actuellement sur un projet d'inspection des drains pour la récupération des eaux de pluie. Ce projet reste à suivre. Le comité continue le projet de compostage et le commerce équitable.

COMITÉ AMÉNAGEMENT

L'objectif de ce comité est d'améliorer la qualité de vie de l'école. 950 heures de travail ont été investies dans l'aménagement de la cour d'école cette année. Les gens sont invités à mettre la main à la pâte pour poursuivre les nombreux travaux entamés qui ne sont pas encore tout à fait terminés. Ce même comité travaille aussi avec le comité environnement sur certains projets d'aménagement. Un bravo tout spécial est adressé d'ailleurs à LouisRéjean Deschênes qui a fait un travail remarquable cette année au sein du comité aménagement.

COMITÉ RAYONNEMENT

Ce comité a pour objectif d'assurer un meilleur rayonnement de l'école et de sa pédagogie auprès de la communauté soit par le biais des médias ou autres outils de communication. Ce comité est né cette année et espère pouvoir agir davantage l'année prochaine. Il a travaillé de concert avec le comité Féria au cours des dernières semaines.

COMITÉ SITE WEB

Ce comité a pour rôle d'entretenir le site, la messagerie communautaire et les listes de diffusion de l'école et celles du RÉPAQ. Une corvée a été faite au début de l'année. Une nouvelle interface des listes a même été réalisée.

CHORALE

À l'école, il y a une chorale de parents (Les fous de la gamme) ainsi qu'une chorale d'enfants à laquelle certains parents ont participé. Des spectacles auront lieu le 4-5 juin prochain. Une partie des profits provenant de la vente des billets seront remis à l'école pour l'achat des tableaux interactifs.

La chorale a décidé de participer à un spectacle de Noël, à la Soirée des contes, à la Féria et au Mondial des chorales de Laval. Rappelons que la chorale Les Fous de la gamme offre des dons à l'école chaque année. Dans le cadre des spectacles du 4 et 5 juin prochain, on espère un bénéfice de 700 \$.

COMITÉ FINANCEMENT

Ce comité travaille à monter un plan de commandites pour l'école. Au cours de l'année, les membres ont fait la vente d'un livre de recettes. 35 livres ont été vendus. Ce comité compte mettre beaucoup d'efforts

l'année prochaine pour répondre à leur objectif premier qui est d'amasser un somme pour l'achat des tableaux interactifs.

COMITÉ RÉPAQ PARENTS

Le Comité RÉPAQ parents a participé à l'organisation du grand rassemblement des écoles alternatives qui a eu lieu en mai dernier auquel Nathalie Lussier a participé avec 4 autres enseignantes provenant d'autres écoles. L'événement a été un succès et a été couvert à deux reprises dans les médias.

6. Dossiers de consultation et de prises de décision

6.1 Modifications à la politique d'admission

Marie-Josée Lapointe informe que le comité admission propose des modifications et des ajouts dans la politique d'admission de l'école Rose-des-vents:

- Dépôt des demandes d'admission à compter du 25 octobre
- Enfants d'anciens élèves de Rose-des-Vents
- Ajout d'un point précisant que le nombre de filles et de garçons doit être pris en compte

Il est proposé d'adopter les changements à la politique d'admission de l'école.

Proposé par : Tony Plourde

Appuyé par : Rose-Anne Cantin

Adopté à l'unanimité.

6.2 Révision de la structure de participation des parents et des mandats de ses différentes instances

Marie-Josée Lapointe fait un bref historique de la structure de la participation des parents et rappelle que la révision de la structure de participation faisait partie de l'objectif que le conseil d'établissement s'était donné cette année. Tel qu'il avait été présenté lors de l'assemblée générale de septembre dernier, le conseil d'établissement a revu la structure de participation des parents et les mandats de ses différentes instances.

Pour ce faire, une autoévaluation a d'abord été réalisée. Marie-Josée informe qu'un grand nombre de personnes a répondu au questionnaire en septembre dernier. Cette première étape a permis au conseil d'établissement de comprendre ce que la communauté de Rose-des-vents souhaite cibler du côté des comités.

Il ressort de cette évaluation qu'il n'y a rien à revoir sur le temps d'implication des parents. Il serait toutefois intéressant de faire un suivi sur la participation des parents pour valider le tout dans un avenir rapproché. Il semble aussi y avoir un grand intérêt pour la mise sur pied d'un comité plein-air et un autre en lien avec un système de bibliothèque.

Par la suite, une réflexion sur la participation des parents a été entamée. D'ailleurs, un sous-comité a été formé pour travailler sur le dossier. Cette analyse a permis de faire le constat suivant : tous les comités actuels sont pertinents, mis à part le groupe-classe éclaté. Marie-Josée rappelle toutefois que ce dernier a été revu en cours d'année (après l'évaluation), et ce, de manière positive. Il a donc été décidé à maintenir les comités tels qu'ils sont et travailler plutôt sur la structure.

Des objectifs clairs ont été définis quant à la réorganisation de la structure de participation des parents :

- Décharger la direction
- Remettre la responsabilité des comités aux parents
- Créer un lien entre le conseil d'établissement et les comités
- Permettre un échange entre les comités pour créer des synergies et être plus efficaces
- Permettre une cohésion des actions de l'école

Le conseil d'établissement propose de transformer l'actuel comité de participation en Comité Fêtes, et de créer le poste « coordonnateur des comités » avec un adjoint. Elle informe l'assemblée que ce dernier a été ajouté à la suite de consultations. Ce rôle de coordination était vu comme étant trop exigeant pour une seule personne.

Marie-Josée Lapointe propose la coordination des comités par une personne et une adjointe pour soutenir les comités. La rencontre des comités aurait lieu sur deux mercredis (29 septembre et 6 octobre). Trois rencontres de coordinations sont fixées au calendrier pour l'année prochaine (3 novembre, 9 février et 4 mai).

Madame Lapointe ajoute qu'il faudrait également inclure un Comité fête des finissants dans la nouvelle structure de participation.

Il est proposé que l'Assemblée générale adopte la nouvelle structure de participation des parents et les mandats de ses différentes instances.

Proposé par : Martin Bédard

Appuyé par : Eric Pageau

Adopté à l'unanimité.

Marie-Josée Lapointe informe l'assemblée qu'il serait préférable d'élire le poste de coordonnateur de son adjoint aujourd'hui afin qu'ils soient en poste dès la rentrée pour l'organisation de la foire des comités et les activités reliées aux comités en début d'année. Elle continue en informant que nous avons deux candidates pour ces postes : Nancy Mercier et Valérie Gaudet sont intéressées à occuper ces deux postes.

Il est proposé que l'Assemblée générale élise Nancy Mercier comme coordonnatrice des comités et Valérie Gaudet comme adjointe.

Proposé par : Marie-Josée Lapointe

Appuyé par : Violaine Gagnon

Adopté à l'unanimité.

6.3 Campagne de financement spéciale

Marie-Josée Lapointe fait l'historique de la campagne de financement. Auparavant, chaque enseignant avait un budget de classe pour l'achat de matériel périssable et pour les projets qui provenait de la cotisation des parents. Étant donné qu'il est difficile de prévoir ces achats, une autre façon de financer les budgets de classe a été mise en œuvre.

En 2006-2007, le conseil d'établissement a demandé aux parents une contribution volontaire de 25 \$ par famille pour financer les budgets de classe. Une contribution qui n'a pas été demandée en 2007-2008. Or, en 2008-2009, ce même type de contribution volontaire de 25\$ a été redemandé.

Cette année, il a été possible de commencer l'année avec suffisamment d'argent pour financer les budgets des classes et des activités courantes grâce aux contributions de la Féria, du commerce équitable, aux dons de la chorale, etc. Étant donné que la Féria n'a pas encore eu lieu et que l'argent

amassé a pour objectif de s'offrir des tableaux interactifs, il est donc difficile de prévoir quels seront les surplus à la fin de l'année.

Étant donné que nous souhaitons contribuer au matériel du service de garde tout en continuant à assurer les budgets des classes, le conseil d'établissement souhaite pouvoir demander une cotisation de dernier recours l'année prochaine qui dépendra du financement amassé cette année.

Il est proposé que le Conseil d'établissement réalise une campagne de financement spéciale à l'automne 2010, si nécessaire, visant à demander une contribution volontaire minimale de 25\$ par famille qui servira à garnir les budgets-classes ou à l'achat de matériel au service de garde.

Proposé par : Valérie Gaudet

Appuyé par : Martin Bédard

Adopté à l'unanimité.

6.4 Cotisation pour l'École et les arts

Il est proposé que la cotisation pour l'École et les arts de 20 \$ par enfant soit incluse à la cotisation des parents de septembre 2010

Proposé par : Militza Jean

Appuyé par : Éric Pageau

Adopté à l'unanimité.

6.5 Cotisation au RÉPAQ

Il est proposé que la cotisation au REPAQ de 3\$ par enfant soit incluse à la cotisation des parents de septembre 2010.

Proposé par : Pierre Juteau

Appuyé par : Rose-Anne Cantin

Adopté à l'unanimité.

7. Varia

Il a été demandé d'étudier les possibilités de faire les paiements autrement que par chèque, soit par le biais d'un système de prélèvement automatique ou autre.

Martin Bédard salue l'initiative du Lecturothon qui était, selon lui, une campagne de financement profitable autant sur le plan financier que pour l'apprentissage des enfants.

8. Souhaits de l'assemblée

Marie-Josée Lapointe souhaite un bel été à tous et bonne fin d'année scolaire.

9. Levée de l'assemblée

L'assemblée se termine à 21h54.